



D'IDÉES NAISSENT LES PROJETS

PRISE DE PAROLE S'exprimer avec aisance et conviction

ORGANISME

INP FORMATION

PUBLIC VISÉ

Chefs d'entreprises, cadres, salariés soit tous les collaborateurs de l'entreprise souhaitant acquérir les techniques fondamentales d'expression orale pour gagner en aisance et en persuasion.

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

18 h (répartition souhaitable
6 x 3h soit 6 demi-journées)

Modularité :

Formation accélérée : 7h

Formation intermédiaire : 14h

DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon le calendrier de formation. INP s'engage à répondre sous huitaine à la demande de délai du client.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Gagner en aisance gestuelle et vocale
- Prendre la parole en public avec ou sans micro, parler fort et distinctement, sans appréhension.
- Exprimer clairement une consigne, un projet, une instruction, un pitch, à recommander un produit.
- Désamorcer un conflit dans l'enceinte de l'entreprise grâce à des procédés d'argumentation et de médiation acquis pendant la formation.
- Structurer ses interventions grâce à des techniques rédactionnelles
- Se détacher de ses fiches lors d'interventions publiques.

PROGRAMME

(Version avec ateliers de perfectionnement à l'écriture et à la prise de parole
+ exercices répétés d'argumentation sur 3 jours)

Module I : Se faire confiance et apprivoiser sa voix

Séance 1 : Verbaliser les difficultés de la prise de parole

Identifier les freins de communication (aspects physiques-aspects verbaux)

Présenter les modules de la formation.

Séance 2 : Réaliser des exercices corporels

Confiance en soi / confiance en l'autre

Importance d'une formulation précise : exercice de guidage par les mots, en binôme.

Respiration

Adopter la respiration ventrale pour apaiser le stress.

Séance 3 : Différencier communication verbale et non verbale

Prise de parole enregistrée

Exercices pour améliorer le débit, l'articulation, le ton, le volume de sa voix afin de passionner l'auditoire.

Gestuelle

Intégrer la communication non-verbale dans son discours pour se montrer plus passionnant.

Définir et appliquer les notions para-verbales et supra-verbales d'un discours.

Module II : Maîtriser le contenu pour soigner la prise de parole

Séance 4 : Améliorer la qualité du texte

Utiliser des connecteurs

Donner du ton à son discours

Structurer par le plan

Une prise de parole efficace répond à une articulation logique.

Soigner son argumentation

Apprendre à débattre, à soutenir une idée, à écouter l'autre en marquant des pauses et à adopter une attitude constructive dans le débat d'idées (échange d'idées et argumentation)

Module III : Mutualiser les savoirs

Séance 5 : Mise en situation et évaluation finale

LIEUX DE FORMATION

- Possibilité de location de salle :
1356 rue Louise Michel 42153
RIORGES (assurance contractée pour la durée de la formation)

- In situ chez le client prescripteur, sous réserve qu'il garantisse les conditions d'accueil.

ACCESSIBILITÉ PMR

- Possibilité d'accueil pour les personnes en situation de handicap : 1 rue Mulsant 42300 ROANNE (assurance contractée pour la durée de la formation)

Pour les formation in situ, nous demandons aux entreprises de prévoir un accueil adapté aux personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET MOYENS MOBILISÉS

Dans le cadre de notre formation au sein de votre entreprise, nous vous demandons de bien vouloir mettre à notre disposition les locaux et équipements suivants :

- 1 pièce de 20m² pour 5 stagiaires
- Chaises en quantité suffisante (au moins 1 chaise par stagiaire)
- Bureaux en quantité suffisante (au moins 1 table pour deux stagiaires)
- 1 chaise et 1 bureau pour le formateur
- 2 prises électriques
- 1 ordinateur par stagiaire
- 1 connexion internet
- 1 Enregistreur (fourni par le formateur) est nécessaire pour réécouter la voix et parvenir à une analyse objective.

Le formateur s'engage à ne pas conserver les enregistrements à l'issue de la formation (attestation). Toutefois, l'apprenant peut conserver l'enregistrement de sa voix sur un support d'enregistrement personnel (téléphone portable par exemple : celui-ci ne sera utilisé qu'à l'occasion des exercices d'enregistrement de voix puis éteint pour le reste de la formation).

SUIVI

- Feuille d'émargement
- Auto-évaluation
- Évaluation à chaud – intermédiaire
- Évaluation finale

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS TECHNIQUES

Le déroulement de la formation est basé sur la réalisation de projets concrets en relation avec les besoins et objectifs du participant. Le formateur respecte le rythme de chacun. Cette adaptabilité est rendue possible grâce à l'offre sur-mesure et au conseil individualisé tout au long de la formation.

Supports :
Power point
Dossier papier prêt à être annoté et complété
Etudes de cas concrets lors des exercices

Jeux de rôle en ateliers

TARIFS

En présentiel, nos tarifs varient selon le nombre de stagiaires et les conditions d'accueil.

Nombre de stagiaires	Chez le client prescripteur	INP	Distanciel MODULE adapté
1 stagiaire	1.080 € H.T. / stagiaire	1.280 € H.T. / stagiaire	540 € H.T. / stagiaire
2 à 4 stagiaires	850 € H.T. / stagiaire	1.050 € H.T. / stagiaire	X
5 à 8 stagiaires	540 € H.T. / stagiaire	740 € H.T. / stagiaire	X
Plus de 8 stagiaires	X	X	X

MODALITÉS D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Le stagiaire répond à une évaluation finale de formation – durée 2h
A l'issue de sa prestation lors de l'évaluation finale, le participant s'autoévalue.

Le formateur remet au stagiaire son bilan pédagogique post évaluation finale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Dans le cadre de notre démarche-qualité, nous remettons un document à compléter par le participant. Ce document peut être rempli ultérieurement puis renvoyé à l'organisme de formation (copie au prescripteur de la formation).

La Fiche produit complète et détaillée de la formation (accessibilité PMR, conditions d'accueil et moyens mobilisés, modalités d'évaluation du stagiaire et de la formation) est disponible sur demande par mail auprès de sophie@inp-communication.fr

Contact : Sophie Tardy, formatrice 07 77 86 82 90